Formateur Professionnel d'Adultes

RNCP 37275
Certificateur : Ministère du travail, du Plein Emploi et de l'Insertion
Date de certification : 29/04/2023

DURÉE

▪ 7 mois - 525 heures en centre (15 semaines) + 525 heures en immersion professionnelle (15 semaines) - 1050 heures

DELAIS et MODALITES D'ACCES

▪ 15 jours sous conditions de financements et entretien

PUBLIC CONCERNE

▪ Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

▪ Distanciel

EVALUATION/VALIDATION

Evaluation :
Bilan de la période en entreprise :
▪ Certification TP, CCP

Délibération du jury sur la base :
▪ Du dossier Professionnel,
▪ Des résultats aux épreuves
▪ De la session d'examen,
▪ De la mise en situation professionnelle,
▪ De l'entretien final

Validation :
▪ Titre professionnel de niveau (BTS/DUT) de formateur/trice professionnel/le pour adultes.

A L'ISSUE DE LA FORMATION LE STAGIAIRE SERA EN MESURE DE

- Concevoir, préparer, animer une formation.
- Évaluer et accompagner les apprenants
- Inscrire sa pratique dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Spécificités :

▪ Toutes nos prestations sont accessibles à tous types de handicap)

FORMATEURS :

▪ Estelle MOLINARI
▪ Jérôme BERTIN

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

5 250 €

▪ Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction du statut du stagiaire, des financements des entreprises ou des partenaires.

PRÉREQUIS

▪ Niveau BAC nécessaire – Possibilité sans le bac sous conditions.
▪ Savoirs de base communication orale et écrite : capacités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse.
▪ Maîtriser l'environnement bureautique : Word et internet
▪ Avoir confirmé son projet de devenir FPA par un stage ou avoir effectué 2 ou 3 enquêtes emploi auprès de différents professionnels dans plusieurs structures d'insertion.

OBJECTIFS

Obtenir le titre professionnel de Formateur Professionnel pour Adultes. Niveau 5

PROGRAMME DE FORMATION

La formation est de 525 heures en centre répartie sur 3 modules, complétés par une période en entreprise de 525 heures, organisée en 3 stages.

Période d'intégration.
Accueil apprenants/Formateurs. Présentation et organisation du contenu de la formation. Adaptation et individualisation du parcours de formation. Règlement intérieur (2 jours).

Module 1 – Concevoir et préparer la formation
Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande - Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité - Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité - Respecter et faire respecter la règlementation en vigueur en formation et dans sa spécialité - 5 semaines en centre et 5 semaines en période en entreprise.

Module 2 – Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités - Evaluer les acquis de formation des apprenants - Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage. Analyser ses pratiques professionnelles - 5 semaines en centre et 5 semaines en période en entreprise.

Module 3 – Accompagner les apprenants en formation
Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation.
Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité - Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours - Tutorer les apprenants à distance - Accompagner le développement professionnel des apprenants - Analyser ses pratiques professionnelles - 5 semaines en centre et 5 semaines en période en entreprise.

Préparation à l'examen/Jury
Information sur le contenu des épreuves et son organisation - Accompagnement à l'écriture du dossier de synthèse - Simulation entretien

Des journées ponctuelles en présentiel pourront être organisées en fonction des disponibilités et possibilités des stagiaires.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire avec entrées et sorties permanentes. Individualisée, accompagnement personnalisé

Moyens pédagogiques : Documents écrits – Diaporama – Salle - Internet

▪ Ressources documentaires
▪ Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP